



Communiqué de presse

AGORA soutient les démarches pragmatiques et non les positions dogmatiques

Seul objet soumis au vote le 9 février prochain, l'initiative des Jeunes Verts sur la responsabilité environnementale représenterait un changement complet de société et, surtout, signifierait un retour en arrière brutal, irréaliste et inutile. De plus, l'objectif des initiants de réduire drastiquement les apports en phosphore et en azote aurait des conséquences négatives directes sur la production indigène, bien plus importantes que les dernières décisions en matière de politique agricole. De ce fait, la faïtière agricole romande s'oppose à ce texte utopique et appelle le peuple et les cantons à en faire de même.

Utiliser uniquement les ressources à disposition, voici ce qui semble à première vue doué de bon sens et est au cœur de l'initiative sur la responsabilité environnementale. Une analyse complète du texte ne peut toutefois qu'aboutir à un rejet, tant sur le fond que sur la forme. Sur le fond, pour commencer, il s'agit de rappeler que le respect de l'ensemble des neuf limites planétaires, selon le concept du même nom, n'est atteint que par une poignée de pays du Tiers-Monde dont, par exemple, l'Afghanistan, l'Erythrée ou Haïti. Force est de constater qu'il y a proportionnellement bien plus d'habitants de ces régions qui souhaiteraient bénéficier des conditions de vie européennes que l'inverse.

Sur la forme ensuite, l'atteinte des objectifs visés dans le court délai donné de dix ans n'est possible que par une brusque décroissance difficilement soutenable pour la population. Il suffit de se remémorer la situation de la Russie post-soviétique des années 90 pour en avoir une illustration. Par ailleurs, alors que le peuple suisse et/ou le Parlement ont adopté différentes réglementations permettant une transition énergétique et climatique progressive, l'initiative imposerait de nombreuses interdictions, des taxes supplémentaires et une forte bureaucratie. Et surtout, elle punirait plutôt qu'elle ne prendrait en compte les différents efforts déjà entrepris et ceux à venir. Enfin, un *Alleingang* helvétique n'aurait que peu d'effet sur l'état de santé global de la planète.

Au niveau de l'agriculture plus spécifiquement, il faut souligner qu'une des neuf limites planétaires concerne les cycles biogéochimiques, en particulier les cycles de l'azote et du phosphore et que celle-ci est plus que dépassée (environ deux fois). De fortes restrictions en matière de fertilisation et de production animale seraient donc à craindre, faisant passer les récentes trajectoires de réduction des pertes en éléments nutritifs comme presque anecdotiques. De même, la limite planétaire liée au climat exacerberait très certainement la polémique concernant l'élevage bovin et les émissions de méthane. Ceci alors même que les fermes avec du bétail offrent des possibilités très intéressantes en ce qui concerne le stockage de CO₂. Les contraintes législatives supplémentaires feraient augmenter les coûts de production, diminuer la production indigène et, finalement, chuter la rentabilité des exploitations agricoles et exploser les importations.

Pour toutes ces raisons, AGORA s'oppose fermement à ce texte soumis au vote le 9 février prochain et appelle le peuple suisse et les cantons à en faire de même.

AGORA

Lausanne, le 7 janvier 2025

Renseignements : Christophe Longchamp, président, 079/447.46.23
Loïc Bardet, directeur, 079/718.01.88